

Pandémie de Covid-19 : soutiens au secteur culturel du Jura bernois en 2021

Durant l'année 2021, les conséquences des mesures sanitaires en lien avec la pandémie de Covid-19 ont continué de peser sur le secteur culturel, également dans le Jura bernois. Le Conseil du Jura bernois (CJB) salue la prolongation des mesures d'aides mises en place par la Confédération et l'Office de la culture du canton de Berne pour l'année 2021 ainsi que pour l'année 2022. Il relève que ces aides sont nécessaires pour permettre aux entreprises ainsi qu'aux acteurs culturels de pouvoir faire face aux contraintes et aux baisses de recettes dans le domaine. Le CJB propose un récapitulatif des aides octroyées durant l'année 2021 pour le Jura bernois.

Indemnisations pour pertes financières pour les entreprises et acteurs culturels

Les entreprises et acteurs culturels peuvent demander des soutiens pour les manques à gagner, suite à des pertes financières liées aux conséquences de la pandémie. Ces indemnisations sont subsidiaires aux autres aides prévues par la Confédération (RHT, APG) et couvrent au maximum 80% des pertes restantes. Pour l'année 2021, plus de 450'000 francs ont été octroyés dans le Jura bernois, dont environ 420'000 francs pour les entreprises culturelles (17 bénéficiaires) et environ 30'000 francs pour les acteurs et actrices culturel-le-s (12 bénéficiaires). Quelques dossiers restent en cours de traitement et pour lesquels une décision devrait être prise prochainement.

Quatre entreprises culturelles du Jura bernois bénéficient de soutiens pour des projets de transformation

En parallèle aux indemnisations pour pertes financières, les entreprises culturelles peuvent également solliciter des soutiens pour des projets de transformation. L'objectif de ces aides est de permettre à des entreprises de financer des développements dans divers secteurs afin de renforcer leur structure et d'être ainsi mieux à même de faire face aux contraintes actuelles induites par la pandémie.

Sur cinq demandes déposées en 2021 concernant la région du Jura bernois, quatre requêtes ont été soutenues avec l'aval du CJB qui a été consulté sur l'ensemble des dossiers. Le fOrum culture à Tavannes, le Musée jurassien des Arts de Moutier, l'Association intercantonale des centres culturels (AICC), ainsi que la coopérative Espace Noir à St-Imier sont soutenus pour différents types de projets qui concernent des développements numériques ou des restructurations administratives. Concernant le projet du fOrum culture, qui vise à renforcer l'agenda en ligne le culturoscopE, son financement est partagé entre le canton de Berne, la République et canton du Jura et le canton de Neuchâtel. Le projet de l'AICC qui concerne la saison Evidanse est soutenu à parité par le canton de Berne et la République et canton du Jura.

Priorité d'engagement 2021 – Bourse « Continuer »

En plus de ces aides financées à parité entre la Confédération et le canton de Berne (sans participation financière du CJB), le CJB était partie prenante dans la priorité d'encouragement 2021 « Continuer – Subventions de développement et d'approfondissement », mise en place par la section Encouragement des activités culturelles de l'Office de la culture et qui s'adressait aux acteurs et actrices culturel-le-s. C'est ainsi que le CJB finance une bourse octroyée à la



musicienne et compositrice Annette Schmucki établie à Cormoret, pour une recherche artistique sur les liens entre musique, texte et installation vidéo.

Collaboration avec la Direction de l'instruction publique et de la culture

Depuis le début de la pandémie, Le CJB et la Direction de l'instruction publique et de la culture collaborent étroitement pour apporter un soutien au secteur culturel. Le CJB a notamment été consulté concernant les modifications de l'ordonnance cantonale portant introduction de la législation fédérale relative au Covid-19 dans le domaine de la culture (Oï COVID-19 culture), ainsi que sur l'élaboration de la future loi culture Covid-19 (LCMC Covid-19), qui passera devant le Grand Conseil à la session du mois de mars.

Accompagnement du milieu culturel du Jura bernois

Le CJB relève que les acteurs, actrices et organismes culturels de la région continuent à faire preuve d'un fort engagement et de créativité pour faire vivre la culture dans l'entier du Jura bernois, malgré les multiples contraintes. Le CJB a régulièrement des contacts avec différents représentant-e-s de secteurs ou d'institutions afin d'être à l'écoute de leurs préoccupations et leurs questionnements. Il peut ainsi remonter certaines problématiques auprès de l'Office de la culture pour trouver des solutions concrètes. Le CJB reste à leur disposition pour prendre connaissance de leurs besoins et y répondre dans la mesure de ses possibilités.

Rencontre annuelle avec la Direction des travaux publics et des transports (DTT)

En date du 17 décembre 2021, la commission TT du CJB a rencontré la Direction des travaux publics et des transports (DTT) afin d'établir un état des lieux des dossiers en cours et à venir. Cette rencontre a permis des échanges constructifs avec chaque chef de service.

Plusieurs thématiques ont alors été abordées telles que :

- Routes cantonales et nationales : *mesures de compensation pour l'A16, développement des infrastructures pour le trafic cycliste*
- Transports publics : *schéma d'offre des transports publics*
- Trafic ferroviaire : *état des lieux de l'accessibilité et de la sécurité des gares dans le Jura bernois, qualité des correspondances et problématique de la réintroduction des rames Domino en faisant référence à la pétition lancée dans le Vallon de Saint-Imier*
- Transport marchandises : *état des lieux*
- Eau et déchets : *état des lieux des stations d'épuration des eaux usées*
- Immeubles et constructions : *état des lieux*

Autres dossiers

Durant le mois de janvier 2022, le CJB a également :

- pris position dans le cadre du corapport relatif à la modification de l'ordonnance sur l'encouragement des activités culturelles (OEAC) traitant principalement de la liste des institutions culturelles d'importance régionale ;



- pris position dans le cadre du corapport relatif à la révision de l'ordonnance sur la chasse et l'ordonnance de direction sur la chasse ;
- versé des subventions dans le domaine de l'encouragement aux activités culturelles (FEAC). Un tableau récapitulatif est proposé sur le site internet à l'adresse suivante <https://www.conseildujurabernois.ch/subventions.html>.

Informations et contacts

- Mélanie Cornu, déléguée du CJB à la culture, 079 929 19 53
- Virginie Heyer, présidente du CJB, 079 458 71 53
- Christophe Gagnebin, président de la commission Culture du CJB, 077 520 48 93
- Kim Seiler, secrétaire générale du CJB, 031 633 75 73

La Neuveville, le 1^{er} février 2022

